

Journal of International Mobility
Moving for education, training and research

Appel à contributions
dossier thématique n° 13

Le réveil des diplomaties universitaires ?
Les enjeux géopolitiques des mobilités académiques

Appel à contributions permanent

Varia

Regards de praticiens / Cas pratiques

Notes de lecture

Soumission des articles jusqu'au **25 mai 2025**

Contact : revue@agence-erasmus.fr

La revue pluridisciplinaire, à comité scientifique, *Journal of International Mobility*, éditée aux PUF et pilotée par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, réunit des contributions scientifiques relatives à toutes les dimensions de la mobilité internationale dans le cadre de l'éducation et de la formation en Europe et dans le monde. Elle a notamment pour objectif d'aider à mieux comprendre les enjeux, les conditions et l'impact de la mobilité afin d'alimenter la réflexion des chercheurs et des décideurs politiques qui ont vocation à la soutenir.

L'Agence lance son **13^e appel à contributions pour un dossier thématique**, coordonné par Guillaume Tronchet (Institut d'histoire moderne et contemporaine, École normale supérieure-PSL, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CNRS), Marion Vieu (Aix Marseille Université, CNRS, LEST UMR 7317, 13626, Aix-en-Provence, France), Thomas Perrin (Laboratoire TVES-Université de Lille, Service de Coopération et d'action culturelle-Institut français de Slovaquie) : *Le réveil des diplomaties universitaires ? Les enjeux géopolitiques des mobilités académiques*.

Des articles **Varia**, **notes de lecture ou cas pratiques** (voir détails ci-après) sur les mobilités d'éducation et de formation en Europe et dans le monde pourront également être intégrés à l'ouvrage.

Les propositions de contribution pourront s'inscrire dans **différents champs disciplinaires** : sociologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, anthropologie, économie, didactique des langues, etc.

Dossier thématique

Le réveil des diplomaties universitaires ? Les enjeux géopolitiques des mobilités académiques

Dossier coordonné par Guillaume Tronchet (Institut d'histoire moderne et contemporaine, École normale supérieure-PSL, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CNRS), Marion Vieu (Aix Marseille Université, CNRS, LEST UMR 7317, 13626, Aix-en-Provence, France), Thomas Perrin (Laboratoire TVES-Université de Lille, Service de Coopération et d'action culturelle-Institut français de Slovaquie)

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche est une question aujourd'hui située au cœur du débat public, qu'il s'agisse d'évoquer les classements internationaux des universités, la mobilité internationale des étudiants, des professeurs et des chercheurs, ou encore l'adaptation des systèmes nationaux d'enseignement et de recherche à des standards imposés par la compétition universitaire mondiale. C'est aussi un secteur où les logiques académiques et scientifiques croisent les intérêts des États, dans le cadre de stratégies de puissance déployées pour consolider des positions politiques, économiques, culturelles et parfois militaires sur la scène internationale. De sorte que les universités et les institutions académiques se retrouvent au cœur d'enjeux diplomatiques, jouant un rôle de premier plan dans la construction d'alliances internationales, l'affirmation des influences culturelles et scientifiques, ainsi que la mise en œuvre de politiques de « soft power ».

Théorisée depuis une quinzaine d'années comme une catégorie analytique par des historiens (Tronchet, 2007, 2014, 2015 ; Adam & Lerg, 2015) et largement adoptée depuis, autant dans le champ des sciences sociales (Piros & Koops, 2020 ; Baudrin & Piveteau, 2023) que comme une catégorie de la pratique par les acteurs du champ diplomatique et des relations universitaires internationales (Despréaux, 2024), la notion de « diplomatie universitaire » permet de penser ces phénomènes de concert. Elle offre un cadre commun d'étude à l'ensemble des initiatives universitaires à caractère international mises au service de ces stratégies d'influence : politiques d'accueil et de résidence d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs internationaux, programmes de bourses en faveur de la mobilité internationale, création d'antennes universitaires et de campus délocalisés, accords de

coopération (co-diplomation, programmes communs, échanges de personnels et d'étudiants, etc.), certifications en langues, etc.

Si le phénomène n'est pas récent et remonte à la fin du XIX^e siècle, il s'est accru tout au long du XX^e siècle à la faveur des nombreuses reconfigurations géopolitiques de l'espace mondial, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la fin de la guerre froide, et semble connaître un regain depuis le début du XXI^e siècle dans un contexte global marqué par des tensions géopolitiques croissantes, des crises sanitaires, des craintes d'ingérence de puissances étrangères au sein des systèmes académiques nationaux, ou encore des mutations profondes des politiques d'enseignement supérieur interrogeant la formation des nouvelles élites mondiales.

Pour étudier ces dynamiques géopolitiques récentes, dans la lignée des précédents numéros (Ballatore, Bettahar, Erlich, 2024), le *Journal of International Mobility* lance un appel à contributions sur le thème du « réveil des diplomaties universitaires », en invitant les chercheurs à proposer des articles qui pourront mobiliser une ou plusieurs disciplines (sociologie, histoire, science politique, relations internationales, démographie, etc.), s'intéresser à un ou plusieurs espaces géographiques, à l'échelle nationale (France, États-Unis, Chine, Russie, etc.), internationale ou des coopérations et compétitions intercontinentales (Europe, Asie, Afrique, etc.), et s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants.

Axe 1 : Le pilotage de la diplomatie universitaire

La diplomatie universitaire est un champ où se croisent des logiques académiques et des intérêts étatiques. Son pilotage oscille entre autonomie universitaire et stratégies nationales encadrées par des instances gouvernementales. Cet axe invite les auteurs à interroger l'articulation entre les politiques internationales des universités et des institutions académiques, les politiques nationales d'internationalisation et la diplomatie des États. Dans certains pays, les établissements d'enseignement supérieur disposent d'une marge de manœuvre importante dans leurs partenariats internationaux, tandis que dans d'autres, l'État impose des orientations stratégiques fortes. Les universités sont-elles libres de définir leur politique internationale ou sont-elles soumises à des directives étatiques ? Quels sont les niveaux de gouvernance qui interagissent dans ces processus : ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministères des Affaires étrangères, agences spécialisées (Campus France, DAAD en Allemagne, British Council au Royaume-Uni, etc.), ministère de l'Intérieur, etc. ? Quelle autonomie des savoirs et de la science – et donc quelle place pour les libertés académiques – dans des contextes de tensions géopolitiques où des institutions universitaires peuvent voir leurs collaborations internationales limitées par des interventions étatiques ?

Axe 2 : Les stratégies et les outils de la diplomatie universitaire

Les États et les universités disposent de multiples leviers pour influencer l'espace académique international. Parmi ces outils, on trouve les politiques de bourses et d'invitations (programmes comme Erasmus+, Fulbright, ou le programme chinois des bourses du gouvernement CGS), afin d'attirer des étudiants étrangers pour renforcer des liens d'influence, ou de renforcer des collaborations ciblées en accueillant des universitaires étrangers, favorisant ainsi des échanges de savoir tout en consolidant des liens institutionnels. Ces dispositifs peuvent cibler des zones géographiques ou des disciplines stratégiques en particulier, selon des considérations diplomatiques, économiques ou scientifiques. Les campus *offshore* constituent un autre levier : de nombreuses universités occidentales ouvrent des antennes à l'étranger (NYU Abu Dhabi, Sorbonne Abu Dhabi, Sciences Po à Poitiers pour l'Amérique latine, campus franco-sénégalais, etc.) afin d'étendre leur modèle et d'exercer une influence intellectuelle et culturelle. Bien d'autres outils sont également mobilisés (diplomatie conjointe, échanges de personnels, etc.). Le choix de ces outils et des financements qui leur sont accordés ne sont pas neutres et traduisent des stratégies d'influence et des rapports de force entre États et institutions.

Les auteurs pourront dans ce cadre s'attacher à l'étude d'un dispositif en particulier propre à une université, à un État ou à des organisations intergouvernementales.

Axe 3 : Les secteurs de l'influence : vers une hiérarchisation des savoirs ?

Tous les domaines académiques ne bénéficient pas du même degré d'investissement diplomatique. Certains secteurs sont devenus des terrains de compétition intense, où la science et l'innovation se transforment en enjeux de souveraineté nationale. L'intelligence artificielle et le numérique font l'objet d'une rivalité importante, en particulier entre la Chine et les États-Unis en matière d'IA et de big data, qui a conduit à une compétition accrue dans le recrutement de talents académiques. La médecine et la biotechnologie, qui ont connu un regain de visibilité lors de la crise du COVID-19, constituent un autre champ disciplinaire dans lequel la formation des personnels (médecins, chercheurs, etc.), la production et le partage des connaissances constituent des outils d'influence. Les sciences humaines et sociales, bien que moins mises en avant que la compétition technologique, sont, elles aussi, un espace de confrontation idéologique où l'exportation de certaines théories critiques (comme les études postcoloniales ou de genre) suscite des résistances dans certains pays où elles sont perçues comme une ingérence culturelle. Ces exemples ne sont naturellement pas limitatifs. Les auteurs qui souhaiteraient interroger la place des savoirs et de la production des connaissances dans les recompositions géopolitiques mondiales sont invités à proposer des contributions fondées sur des cas empiriques précis.

Axe 4 : La bataille des modèles : coopérations ou rivalités ?

Les mobilités académiques participent à la diffusion de modèles universitaires qui entrent en concurrence. Quel modèle d'université façonne aujourd'hui l'enseignement supérieur mondial et influence les pays dont les systèmes d'enseignement supérieur sont encore en voie de développement ? Quelle place pour le modèle anglo-américain, caractérisé par une forte autonomie des universités, un financement mixte (public/privé) et une compétitivité fondée sur les classements internationaux ? Quelle place pour le modèle européen, basé sur une approche plus centralisée, un financement public dominant et une forte coopération interuniversitaire ? Quelle place pour le modèle chinois, en pleine expansion, et reposant sur une forte intervention de l'État, des investissements massifs et une stratégie d'attraction des talents ? Dans quelle mesure ces modèles structurent-ils les universités émergentes, notamment en Afrique ou en Amérique latine ? Quelle place, dans ce cadre, aux grandes organisations internationales, qui sont tout à la fois des espaces de coopération et d'échanges, mais également des espaces de confrontation entre des visions différenciées de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, et du rôle des savoirs académiques et de la science au sein de l'espace mondial ? Les auteurs sont invités dans le cadre de cet axe à étudier dans quelle mesure la mondialisation universitaire serait le lieu d'une standardisation des politiques et des pratiques académiques et scientifiques ou, au contraire, un moment de rivalité entre des diplomaties universitaires attachées au rayonnement et à la promotion d'un modèle de production et de diffusion des savoirs.

Bibliographie sélective

ADAM, T., LERG, C. A. (2015). Diplomacy on campus: the political dimensions of academic exchange in the North Atlantic, *Journal of Transatlantic Studies*, 13(4), pp. 299-310.

ADOUI, A. (2023). *International higher education and the rise of soft power as cultural diplomacy: a comparative study of Morocco and South Korea*, Springer Nature.

ALTBACH, P. G., PETERSON, P. M. (2015). Higher Education as a Projection of America's Soft Power, *In Soft Power Superpowers*, Routledge, pp. 69-85.

BALLATORE, M., BETTAHAR, Y., ERLICH, V. (2024). *Les mobilités étudiantes à l'épreuve des politiques d'internationalisation et des nouvelles dynamiques circulatoires mondiales Regards croisés Sud/Nord/Est/Ouest*. Journal of international Mobility, (12), <https://shs.cairn.info/revue-journal-of-international-mobility-2024-1?lang=fr>

BAUDRIN, L., PIVETEAU, A. (2023). Offre éducative et diplomatie universitaire », *Diplomatie*, n°122, pp. 66-68.

DESPRÉAUX, D. (2024). *Mes années Macron. En diplomatie universitaire et scientifique*, Paris, L'Harmattan.

Géopolitique des universités, numéro spécial de la revue *Hérodote*, n° 168.

HAN, C., TONG, Y. (2021). Students at the nexus between the chinese diaspora and internationalisation of higher education : the role of overseas students in China's strategy of soft power, *British Journal of Educational Studies*, 69(5), pp. 579-598.

KNIGHT, J. (2022). *Knowledge Diplomacy in International Relations and Higher Education*, Springer Nature.

KNIGHT, J. (2022). Analysing Knowledge Diplomacy and Differentiating It from Soft Power and Cultural, Science, Education and Public Diplomacies, *The Hague Journal of Diplomacy*, 18(4), pp. 654-686.

LAAKSO, L. (2024), Chapter 4: Academic diplomacy, *In Research Handbook on Conflict Prevention*, Edward Elgar Publishing.

Li, J. (2018), *Conceptualizing Soft Power of Higher Education: Globalization and Universities in China and the World*, Springer.

NYE, J. (2005). Soft power and higher education, *In Forum for the Future of Higher Education* (Archives), Harvard University, 2005, January, pp. 11-14.

PIROS, S., KOOPS, J. (2020). Towards a Sustainable Approach to EU Education Diplomacy? The Case of Capacity-Building in the Eastern Neighbourhood, *In Carta, C., Higgott, R. (eds), Cultural Diplomacy in Europe. The European Union in International Affairs*, Palgrave Macmillan.

TRONCHET, G. (2007). *Naissance de la diplomatie universitaire française (1910-1940)*, Master Dissertation, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

TRONCHET, G. (2014). *Savoirs en diplomatie. Une histoire sociale et transnationale de la politique internationale universitaire de la France (années 1880-années 1930)*, PhD Dissertation, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

TRONCHET, G. (2015). Internationalization trends in French Higher Education: a historical overview, *International Higher Education*, n°83, pp. 28-30.

TRONCHET, G. (2015). The defeat of university autonomy: French academic diplomacy, mobility scholarships and exchange programs (1880s-1930s), *In Scott-Smith, G., Tournès, L. (eds), Global Exchanges. Scholarship and Transnational Circulations in the Modern World*, New York, Berghahn Books, pp. 50-64.

WOJCIUK, A. (2018). Chapter 18: Higher education as a soft power in international relations, *In Handbook of Cultural Security*, Edward Elgar Publishing, pp. 343-360.

Modalités de soumission des articles pour le dossier thématique

Merci d'adresser votre article complet (**40 000 signes, espaces incluses**) par courrier électronique (document Word) à revue@agence-erasmus.fr avant le **25 mai 2025**.

Celui-ci sera évalué en double aveugle par deux membres du comité scientifique. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : article accepté, article accepté avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, article rejeté. En cas de modifications demandées, il vous sera demandé d'accompagner l'article revu d'une page expliquant les modifications apportées, votre article sera de nouveau évalué.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.

Calendrier indicatif

- Soumission des articles complets : **25 mai 2025**
- Retour aux auteurs suite à la première évaluation : **16 juin 2025**
- Soumission des articles suite aux retours du comité scientifique : **13 juillet 2025**
- Retour aux auteurs suite à la seconde évaluation : **31 juillet 2025**
- Envoi de la version finale des articles : **1^{er} septembre 2025**
- Publication : **novembre 2025**

Format des articles

Outre l'article en lui-même, les propositions devront comporter :

- le nom et le prénom de l'auteur/des auteurs,
- un titre explicite,
- un résumé dans la langue de rédaction (français, anglais, allemand, espagnol, italien) et sa traduction en anglais ou en français (1500 signes environ, espaces comprises),
- 3 à 5 mots-clés,
- une courte biographie de l'auteur en anglais et en français,
- les références bibliographiques de l'article.

Nombre de signes total : **40 000 maximum** (espaces incluses)

Indications de mise en forme

Police : Times New Roman 12. Interligne : 1.

Les références bibliographiques et sitographiques sont indiquées en fin d'article, dans l'ordre alphabétique.

Les notes apparaissent en bas de page en police de caractère Times New Roman 10, interligne simple.

Les citations (auteur ou extrait d'entretien) doivent être insérées dans le texte entre des guillemets, sans italique, pour les citations courtes. En retrait, Times New Roman 10, interligne simple, pour les citations longues.

Les expressions ou termes en langue étrangère seront mis en italique.

Il est possible de joindre des documents iconographiques aux articles. Les images doivent être libres de droits.

Tout emprunt à d'autres auteurs doit être accompagné de la référence originale.

Appel à contributions permanent

La revue peut également intégrer des contributions, hors appel à contributions thématiques, dans les autres rubriques. Les contributions peuvent être issues de différentes disciplines : sociologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, anthropologie, économie, didactique des langues, etc., et rédigées en français, anglais, espagnol, italien ou allemand.

Modalités de soumission et d'évaluation des contributions

Merci d'adresser votre article complet par courrier électronique (document Word) à revue@agence-erasmus.fr. Pour le prochain numéro, vous devrez adresser vos contributions avant le **25 mai 2025**

Le format des articles (sauf mention contraire ci-après), les indications de mise en forme, les modalités d'évaluation en double aveugle et le calendrier indicatif sont identiques à ceux définis pour le dossier thématique.

Si la contribution est acceptée, elle s'intégrera dans le prochain numéro à paraître, selon les possibilités offertes par le calendrier de publication.

- Rubrique Varia

Cette rubrique est destinée à des articles scientifiques portant sur des thématiques diverses dans le champ des études des mobilités européennes et internationales d'éducation et de formation.

- Rubrique « Regards de praticiens / Cas pratiques »

La rubrique « Regards de praticiens / Cas pratiques » est destinée à renforcer le lien entre la théorie et la pratique en accueillant des contributions émanant de professionnels experts dans le champ des mobilités d'éducation et de formation. Cette rubrique peut être alimentée par des présentations de cas pratiques, d'expérimentations pédagogiques, d'outils spécifiques, etc.

Format spécifique de ces contributions : 10 000 à 40 000 signes.

- Rubrique « Notes de lecture »

La rubrique « Notes de lecture » offre la possibilité au contributeur de présenter de manière synthétique et critique le contenu d'un ouvrage récent. Les notes doivent rendre compte de l'ouvrage en mettant en évidence ses apports et ses limites. Il ne s'agit pas seulement de présenter un résumé du contenu, mais bien de proposer une analyse critique des orientations prises, de la problématisation du sujet, de la méthodologie adoptée et des résultats obtenus. Les notes doivent en outre s'attacher à mettre l'ouvrage en perspective avec la littérature existante et les thématiques traitées par le *Journal of International Mobility*.

Format spécifique de ces contributions : 10 000 signes maximum, espaces et notes de bas de page incluses.